

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Stratégie Télécom

ISIN : FR0000442428

Ce FCP est géré par APICIL Asset Management, société appartenant au groupe APICIL.

1 - Objectifs et politique d'investissement

- **Classification de l'Autorité des Marchés Financiers** : Actions internationales.

- **Objectif de gestion** :

La gestion du FCP est active. L'objectif de gestion vise à obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI World Telecom Services 10/40 dividendes net réinvestis (ticker Bloomberg : NU739862) libellé en USD et converti en EUR.

Cet indice établi par MSCI Limited vise à se concentrer sur les entreprises appartenant au secteur des Services de Communications dans les pays des marchés développés.

- **Politique d'investissement** :

La gestion du fonds est discrétionnaire : le fonds sera essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence mais pourra être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence.

La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

Pour atteindre son objectif de gestion, le FCP est exposé aux valeurs internationales liées au secteur des télécommunications. Les titres entrant dans la composition du portefeuille sont sélectionnés en fonction de leur poids dans l'indice et de leur liquidité. Le FCP peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir ou exposer le portefeuille face aux risques des marchés actions pour tirer parti des variations de marché dans le but de réaliser l'objectif de gestion. La limite d'exposition sur l'ensemble de ces marchés (titres vifs + instruments financiers à terme) est fixée à 105 % de l'actif net du Fonds

Le FCP peut investir jusqu'à 105 % de son actif net sur les valeurs sélectionnées principalement (minimum 90%) parmi les valeurs entrant dans la composition de l'indice MSCI World Telecom Services 10/40.

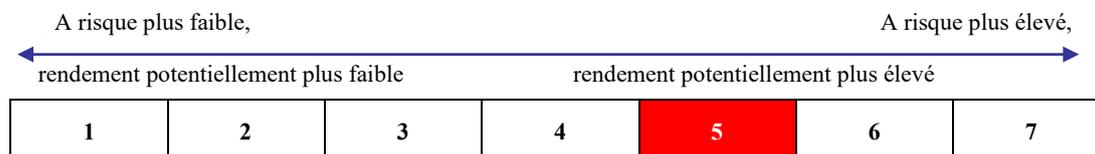
Le fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif en OPCVM français ou européens agréés conformément à la directive 2009/65/CE.

Le fonds peut être investi à titre accessoire (10%) de son actif en TCN et instruments du marché monétaire en euro, à taux fixe ou à taux variable, d'une durée maximale d'un an lors de l'acquisition, pour la gestion de la trésorerie du FCP.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Stratégie Télécom est un OPCVM de capitalisation. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

2 - Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque reflète le risque des marchés actions du secteur des télécoms ainsi que le risque de change.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. **La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %
Frais de sortie	0 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,22% (TTC) de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	0 %

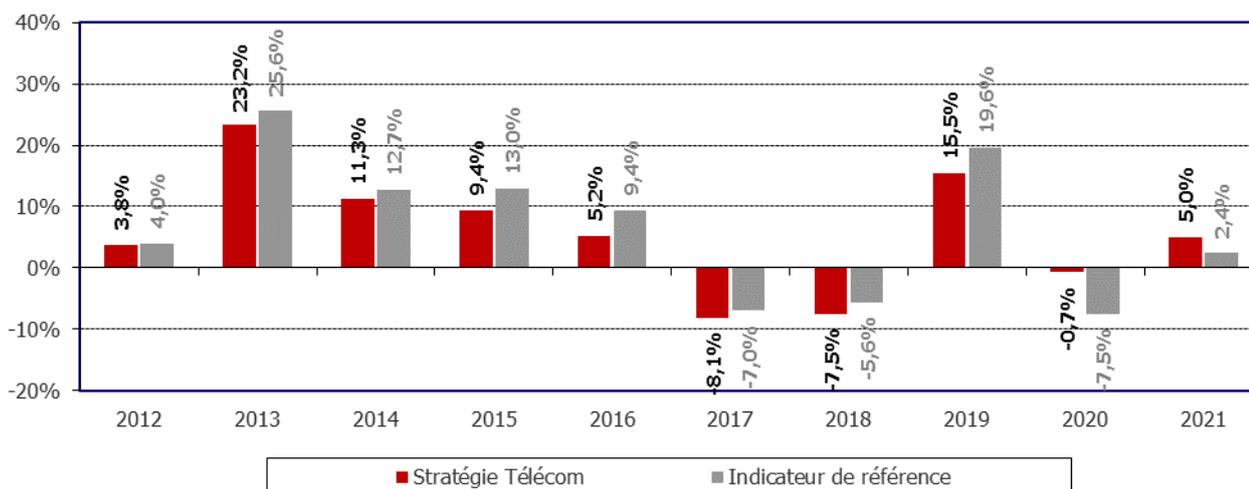
(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.apicil-asset-management.com.

4 – Performances passées

Performances passées de Stratégie Télécom (en euros)
Année de création de l'OPCVM : 2000



A compter du 02/05/2022, l'indice de référence est le MSCI World Telecom Services 10/40 dividendes net réinvestis, libellé en USD et converti en EUR (en remplacement de l'indice MSCI World Telecommunication Services, dividendes nets réinvestis, en euros).

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

5 – Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : AM_Secretariat_General@apicil-am.com). Ces documents sont également disponibles sur le site www.apicil-asset-management.com. Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion - 20 rue de la Baume - 75008 Paris.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque actionnaire et / ou de la juridiction à partir de laquelle l'actionnaire a investi les fonds.

L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie.

La responsabilité d'APICIL Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et règlementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
APICIL Asset Management est agréée en France et règlementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 août 2022.